




Téléassistance et aides disponibles

A + A



 Pour permettre aux seniors de vivre en toute tranquillité et en toute sécurité chez eux, la téléassistance ainsi que des aides peuvent être mises en place grâce au service de la DICSS de la Ville.

La téléassistance

Il s'agit d'un dispositif d'assistance mis en place par le département prenant la forme d'un médaillon à porter au poignet ou autour du cou et d'un transmetteur raccordé sur une prise de courant et une prise téléphonique au domicile. Le tout est relié à une centrale d'appels. Il y a aussi possibilité de prendre le détecteur de fumée connecté ainsi que le détecteur de chute.

Trois formules d'abonnement possible:

- Formule Classique.
- Formule Mobile: même matériel que la formule classique avec en plus un téléphone portable relié directement à la centrale d'appel.
- Formule GSM: lorsque l'utilisateur ne possède pas de ligne fixe.

En cas de difficultés, 7 jours sur 7, 24h/24, des professionnels répondent et contactent l'entourage de la personne.

Ce dispositif s'adresse aux personnes handicapées et aux personnes âgées de 60 ans et plus.

Les tarifs :

Les tarifs varient en fonction du revenu fiscal de référence:

FORMULE CLASSIQUE	FORMULE MOBILE	FORMULE GSM
TARIF PLEIN 20.08 € TTC/MOIS	TARIF PLEIN 25 € TTC /MOIS	TARIF PLEIN 25 € TTC/ MOIS
TARIF REDUIT 10.02 € TTC/MOIS	TARIF REDUIT 12.50 € TTC/ MOIS	TARIF REDUIT 12.50 € TTC/MOIS

Une aide au titre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) peut être consentie.

Pour en bénéficier, prendre rendez vous auprès du Service Seniors de la DICSS au 02 51 78 32 32 ou par mail : seniors@mairie-orvault.fr

Les aides disponibles : Aide-ménagère / Aide à domicile / Aide à l'hébergement

En fonction de votre situation et de votre âge, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge d'une aide à domicile ou de votre hébergement/placement.

Vous avez plus de 60 ans ?

Le Service Seniors accompagne les demandeurs à compléter les dossiers d'aides légales tels que :

- l'aide-ménagère au titre de l'aide sociale
- l'aide à la prise en charge des frais de séjour en établissements,
- les obligations alimentaires
- [l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées \(ASPA\)](#).

Pour constituer un dossier, contacter le Service Seniors au 02 51 78 32 32

Les personnes retraitées de 60 ans et les personnes de plus de 65 ans peuvent également, sous conditions de ressources, bénéficier de la gratuité ou de réductions sur les [transports collectifs de la TAN](#).

Pour constituer un dossier, contacter le Service Solidarite au 02 51 78 31 00



Dans l'agenda

mar, 19/11/2019 - sam, 30/11/2019

Exposition "Citoyens.ne.s nantais.e.s" - CSC Plaisance

mar, 19/11/2019 - sam, 30/11/2019

Exposition "Nous et les autres, des préjugés au racisme" - CSC Plaisance

mar, 26/11/2019 - 13:30 - 16:30

Atelier "factures d'énergie"

jeu, 28/11/2019

Permanence Caverne de l'Espoir

sam, 30/11/2019 - 10:00 - 17:00

Espoir Orvaltais - Collecte de jouets

dim, 01/12/2019 - 10:00 - 12:00

Espoir Orvaltais - Collecte de jouets

[Voir tous les événements](#)



Dans l'actualité

Espoir Orvaltais - Collecte de jouets

Novembre Africain

Collecte de sang

[Voir toutes les actualités](#)

Pour avoir un renseignement ou une aide

DICSS
02 51 78 31 00

Source URL:

<https://www.orvault.fr/cohesion-sociale-seniors/services-aux-seniors/teleassistance-et-aides-disponibles>